



**Seul le discours prononcé fait foi**

Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg,  
12 octobre 2005, Bruxelles

### **2005 : une année cruciale dans les relations économiques entre la Suisse et l'Union européenne**

Rudolf Ramsauer, président de la direction de economiesuisse (Fédération des entreprises suisses)

---

Excellences, Mesdames et Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

Lorsqu'au printemps dernier, les responsables de la Chambre de commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg m'ont bien aimablement invité à m'exprimer devant vous, j'ai accepté avec grand plaisir. Mais en même temps, j'ai été saisi d'une certaine appréhension, en réalisant combien l'exercice allait être délicat et périlleux si les très récents référendums tenus en Suisse sur la politique européenne ne connaissaient pas un dénouement positif. Ces référendums portaient d'abord sur l'adoption des accords de Schengen et de Dublin, puis sur le sujet sensible de l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE. Je vous avouerais que cette inquiétude rétrospective me rend la rencontre d'aujourd'hui encore plus agréable, et c'est avec un plaisir accru, et aussi le cœur léger, que je m'adresse à vous.

Avant d'aborder le développement des relations entre la Suisse et l'Union européenne, je souhaiterais d'abord exprimer chaleureusement mes sentiments de reconnaissance aux organisateurs de cette rencontre, en particulier à M. l'Ambassadeur Mayor, M. Meurant et à M. Neujean. Et je ne voudrais pas manquer non plus de vous remercier, vous tous, de me faire l'honneur et l'amitié de votre présence.

#### **1. Avant-propos**

Le 25 septembre dernier, les citoyens suisses ont approuvé, en consultation populaire, le protocole entre la Suisse et l'UE sur l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE. La Suisse a ainsi consolidé ses conditions-cadres avec l'UE.

Le souverain s'est exprimé sur le débat européen, en appuyant clairement la politique européenne adoptée par le gouvernement il y a quelques années déjà, et soutenue par ma fédération. Le peuple suisse a pris des décisions basées sur la raison et choisi une option positive pour l'avenir de la Suisse et de sa place économique. Je vous avouerais que je suis fier de l'esprit d'ouverture que mes concitoyens ont manifesté à cette occasion et, surtout, de la confiance dans l'avenir qu'ils ont ainsi exprimée.

Mais, à mes yeux, cette votation comportait aussi une dimension symbolique qui transcendait le strict enjeu helvétique, puisque c'était la première fois qu'un référendum se tenait dans un pays européen

sur la question de l'élargissement à l'Est de l'UE. D'une manière un peu piquante, et très paradoxalement, ce sont donc les citoyens suisses, les citoyens d'un Etat non membre, qui se seront prononcés sur ce développement historique et central de la construction européenne.

Dans ce contexte, je résiste à la tentation facile de gloser sur la légitimité démocratique des choix politiques en général, mais je tiens quand même à mentionner ce fait, car il m'aide à souligner, d'entrée, une spécificité constitutive essentielle de la vie politique et des usages démocratiques suisses, qu'il faut connaître et intégrer, pour déchiffrer mon pays et sa mécanique complexe et subtile de fonctionnement. Il s'agit, et vous l'aurez certainement compris, de l'exercice de la démocratie directe, et de l'implication constante des citoyens dans les grands choix politiques. Ainsi, en Suisse, ce sont toujours les citoyens qui ont le dernier mot. Ce sont eux qui décident et c'est avec eux qu'il faut composer.

Permettez-moi de vous présenter brièvement la structure de mon exposé. Après un tableau très sommaire des flux commerciaux et des relations économiques qu'entretiennent actuellement la Suisse et l'UE, je souhaiterais exposer les liens contractuels que la Suisse a noués jusqu'ici avec l'UE, pour enfin vous soumettre le point de vue des entreprises suisses sur l'avenir de ces relations. En bref, en dépit de son statut particulier, la Suisse n'est pas isolée en Europe mais, au contraire, elle est fermement ancrée dans l'Europe en marche et contribue activement et concrètement à la construction européenne.

## **2. La Suisse et l'UE : une forte et complexe interpénétration économique**

L'économie suisse se distingue par un taux global d'interpénétration des marchés particulièrement élevé. Elle est fortement présente et active en Europe aussi bien que sur les marchés d'outre-mer. Nous sommes un des Etats les plus fortement intégrés dans l'économie mondiale. Concrètement, environ un franc sur deux de la richesse produite en Suisse provient des échanges internationaux, et un franc sur trois des échanges avec les pays de l'UE.

Ce résultat est le fruit d'un processus qui a été long, lent et progressif. Dépourvue de matières premières, avec un territoire économiquement exploitable très restreint, et une population insuffisamment nombreuse pour absorber tout son potentiel de production industrielle notamment, la Suisse a dû très tôt s'ouvrir sur l'extérieur. Ainsi, dans l'ensemble, ses entreprises sont bien armées pour affronter avec succès la concurrence internationale toujours plus intense. Ceci explique l'importance particulière que revêtent, pour notre économie, le processus de mondialisation en cours, et surtout une appartenance active aux organisations et institutions internationales, en particulier à l'Organisation mondiale du commerce. L'OMC constitue un rempart contre la discrimination et l'arbitraire dont pourraient faire preuve des grandes puissances économiques à l'égard de petits Etats.

Cependant, c'est l'Union européenne qui est, et restera, le marché principal pour les entreprises suisses. L'UE est le premier partenaire commercial de la Suisse. L'année dernière, la Suisse a exporté des biens pour environ 60 milliards d'euros vers les pays de l'UE, soit quelque 63% du volume total de ses exportations. Et elle en a importés, de ces mêmes pays, pour quelque 73 milliards d'euros, soit 83% des importations totales. Traditionnellement, la balance commerciale penche donc nettement à l'avantage de l'Union européenne.

43% des investissements directs suisses, soit 121 milliards d'euros, sont opérés dans l'UE, où les entreprises suisses emploient plus de 750'000 personnes. Plus de 870'000 citoyens des Etats membres de l'UE et de l'EEE vivent actuellement en Suisse, ce qui correspond à plus de 10% de notre population totale. Dans l'autre sens, 380'000 Suisses ont élu domicile dans un pays de l'UE. Et plus de 180'000 pendulaires résident dans les pays voisins. Ainsi, quelque 700'000 personnes franchissent la frontière suisse chaque jour. Quotidiennement, environ 23'000 camions franchissent la frontière helvétique. En outre, 40% des nuitées hôtelières concernent des hôtes de l'UE, ce qui la place à la première position, et de loin, des régions de provenance des touristes et des hommes d'affaires séjournant en Suisse.

L'imbrication est particulièrement marquée dans l'espace transfrontalier. C'est ainsi que Kreuzlingen en Suisse et Constance en Allemagne forment une seule ville. Genève et Bâle, respectivement deuxième et troisième villes suisses, constituent chacune un espace économique à cheval sur la frontière. Des liens culturels nombreux, très étroits et naturels nous unissent à nos voisins, et s'épanouissent bien au-delà du simple partage des langues allemande, française et italienne.

La relative dépendance de l'économie suisse n'est pas unilatérale, car la Suisse constitue un des principaux marchés d'exportation de l'UE, devant par exemple le Japon et la Russie. Des liens solides existent entre les entreprises suisses et les entreprises européennes, qui sont souvent plus importants encore que les relations entre entreprises de différents pays au sein de l'UE. Nos plus grandes firmes, Nestlé, ABB, Novartis, Roche, UBS, Credit Suisse, Société générale de surveillance, pour n'en citer que quelques unes, possèdent toutes des filiales ou des succursales en Europe, où elles s'y trouvent si bien intégrées que, parfois, on en vient même à oublier que leur origine et leur siège social se trouvent en Suisse.

Je mentionnerais enfin que les milieux d'affaires suisses participent très activement à la vie des fédérations économiques européennes, que ce soit par le biais d'une affiliation aux associations de branche ou à travers l'Unice, l'organisation économique faitière européenne, dont *economiesuisse* est membre à part entière. Et les firmes suisses participent à la vie des chambres de commerce bilatérales, comme à celle de notre hôte d'aujourd'hui, la Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg.

Cette interdépendance économique entre la Suisse et l'Europe entraîne des exigences particulières au cadre légal qui prévaut aux échanges, et c'est sur ce point que j'aimerais mettre un accent particulier. C'est d'ailleurs pour cette raison que les référendums tenus cette année étaient si cruciaux pour la Suisse et que l'année 2005 constituera une année véritablement charnière dans l'histoire de notre politique européenne.

Sur cette toile de fond, l'économie suisse plaide, en bonne logique, en faveur de la compétitivité à l'échelle européenne, et mondiale, plutôt que pour une eurocompatibilité, lorsqu'il s'agit d'engager les réformes du cadre général d'activité des entreprises. Par conséquent, cela signifie aussi que l'alignement sur la législation communautaire, ou les adaptations aux réglementations européennes, ne font véritablement sens que si elles sont susceptibles de renforcer la capacité concurrentielle de la place économique suisse dans son ensemble. Et c'est à cette aune essentielle de la compétitivité, que nous voulons apprécier les développements possibles de la politique d'intégration européenne.

### **3. Rapide historique du rapprochement de la Suisse et de l'UE**

Le processus dynamique de rapprochement mutuel, qui a abouti à la situation actuelle, fut en effet progressif, et n'a pas été toujours linéaire, ni toujours facile. En vous épargnant les détails, je distinguerais quatre étapes de la politique d'intégration européenne de la Suisse.

Durant la première étape, qui débute aux lendemains de la seconde guerre mondiale, la Suisse a d'abord observé le processus amorcé de construction européenne avec une prudente retenue découlant de considérations de politique étrangère. Dans le respect de sa politique traditionnelle de neutralité, la Suisse a écarté toute appartenance à un bloc ou à une alliance d'Etats à caractère supranational. Selon la tradition libre-échangiste, nous avons choisi une association d'Etats dans le domaine économique. La Suisse a contribué à la création, en 1960, de l'Association européenne de libre-échange et a adhéré, en 1963, au Conseil de l'Europe.

La deuxième étape débute en 1972, avec la conclusion – en parallèle avec les autres pays de l'AELE – de l'Accord de libre-échange Suisse-CEE. Ces accords ont permis à mon pays de régler surtout le problème des barrières douanières dans le domaine industriel et de prendre ainsi part au processus d'intégration de la CE, sans égratigner ni sa souveraineté ni son autonomie.

Troisième étape : Dès 1989 et la présentation à Strasbourg par le Président de la Commission de l'époque, M. Jacques Delors, de l'idée d'un Espace économique européen (EEE), un débat national s'est ouvert en Suisse sur une participation plus complète au projet européen. L'adhésion de la Suisse à l'EEE aurait largement permis l'ajustement et la modernisation de nos conditions-cadres qui s'imposaient, sans toucher aux domaines particulièrement sensibles que sont la politique fiscale et l'agriculture. Notre gouvernement évoquait même la possibilité d'une adhésion. En 1992, le 6 décembre exactement, l'Accord sur l'EEE, qui avait été négocié avec beaucoup d'engagement par les autorités suisses, a été rejeté par 50,3% des électeurs et par une majorité des cantons, contre l'avis des milieux économiques notamment. Ce "dimanche noir", comme l'a qualifié à l'époque le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, fut une expérience amère et nous en avons tiré – du côté de l'économie aussi – les leçons qui s'imposaient.

Quatrième étape enfin : La Suisse a pragmatiquement poursuivi une voie bilatérale. Après le refus de l'EEE, de longues négociations furent amorcées. Et malgré un certain scepticisme initial, elles aboutirent à l'adoption d'un premier, puis d'un second paquet d'accords sectoriels bilatéraux. L'orientation bilatérale a été approuvée directement par les citoyens suisses en l'an 2000. En 2001, 77% de la population rejetaient par contre une initiative populaire qui demandait d'entamer sans délais des négociations d'adhésion à l'UE. La stratégie d'un rapprochement pragmatique par étapes fut ainsi confirmée.

#### 4. Etat des lieux des relations contractuelles entre la Suisse et l'UE

La première série de sept accords sectoriels, approuvée par le peuple à plus de 67% en 2000, s'applique à la libre circulation des personnes, aux transports terrestres, au transport aérien, aux obstacles techniques au commerce, aux marchés publics, à l'agriculture et, enfin, à la recherche. Ces textes sont liés entre eux sur le plan juridique par ce que l'on a appelé, de manière très imagée, une clause « guillotine ». Celle-ci prévoit que si l'un des accords devait être dénoncé par une partie, tous les accords du paquet pourraient alors devenir caducs. Un refus par le peuple suisse, le 25 septembre dernier, de l'extension de la libre circulation des personnes aurait donc pu conduire à l'abandon de tous ces accords de la première génération. L'enjeu était donc considérable.

Ces accords, en vigueur depuis juin 2002, ont largement fait la preuve de leur efficacité, en complétant de manière judicieuse l'accord de libre-échange. Cette votation sur ces premiers accords bilatéraux était cruciale. Il fallait démontrer que le référendum ne remette une fois de plus en question les fruits des négociations. Si les instruments de la démocratie directe en Suisse constituent un certain obstacle, elles ne sont toutefois pas un motif d'empêchement pour ce genre de négociations bilatérales.

Sur cette lancée positive et encourageante, et dans le but de compléter l'encadrement législatif, un nouveau « cycle » de négociations a été initié en 2001, cette fois en grande partie à la demande de l'Union européenne. Il a conduit à un second paquet d'accords – les bilatérales II dans notre jargon –, qui concerne quelques domaines également d'importance pour les entreprises suisses, comme les produits agricoles transformés et l'association à Schengen et Dublin, que les citoyens suisses ont soutenue en consultation populaire le 5 juin dernier, et qui assure un accès aux instruments de coopération européenne dans les domaines de la sécurité intérieure et de l'asile.

Ces accords comportaient aussi des sujets introduits dans les négociations par la volonté de l'Union européenne et d'une importance considérable pour elle, comme le traitement de la fiscalité de l'épargne et la lutte contre la fraude. Il était essentiel pour la Suisse de ne pas devoir adopter une réglementation qui puisse entailler le principe de respect de la sphère privée ni remettre en question le secret bancaire. Dans l'ensemble, les milieux économiques ont finalement jugé ces accords équilibrés et les ont donc soutenus.

Il est erroné – et c'est mon principal message – de parler de "voie solitaire, ou d'Alleingang en allemand" lorsque l'on évoque la politique d'intégration européenne de la Suisse. Dans les faits, la Suisse est intégrée, et même très bien intégrée. Elle contribue concrètement à la construction européenne.

Par exemple, le percement de deux nouveaux tunnels ferroviaires de base à travers les Alpes constitue un des éléments fondamentaux de la contribution suisse à la protection de l'environnement et à l'intégration économique de l'ensemble du continent européen. Pour un coût estimé à quelque 10 milliards d'euros, ce projet permettra d'ici à 2013 le transfert de la route au rail d'un maximum de trafic marchandises lourd transalpin, ainsi que des liaisons plus courtes et plus rapides entre le nord et le sud de l'Europe.

Notre pays a agi activement en faveur de la transition des anciens pays communistes à l'économie de marché avec des programmes bilatéraux de développement et des contributions financières. Outre cette aide totalisant depuis 1991 plus de deux milliards d'euros, le gouvernement suisse a décidé de soutenir aussi la cohésion économique et sociale des nouveaux membres de l'UE pour les cinq ans à venir, avec un montant de 700 millions d'euros. De même, la participation de la Suisse aux accords de Schengen constitue un atout certain dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme sur le continent.

## 5. Quelles perspectives ?

La question qui actuellement agite le microcosme politique suisse est de savoir s'il y aura une cinquième étape du rapprochement de la Suisse et de l'UE, qui soit de nature différente de celle adoptée jusqu'ici. Autrement dit, on se demande si la Suisse doit poursuivre sur la lancée actuelle, ou opter pour une autre voie institutionnellement plus intégrative. Après l'effervescence de la campagne et le résultat très encourageant du scrutin, il est compréhensible que, sur sa lancée, le débat se prolonge. Ainsi, des idées anciennes resurgissent, d'autres plus originales voient le jour. On évoque par exemple l'éventualité d'un accord-cadre qui pourrait chapeauter tous les accords existants, d'une éventuelle union douanière aussi. Nous voulons accompagner ce débat de fond qui, par ailleurs, a lieu dans les rangs de l'économie également.

Mais nous constatons que l'Europe constitue une construction fondamentalement mouvante, qui évolue vers une finalité qui semble elle aussi évolutive. Dans ces conditions, où rien n'est coulé dans le bronze, où rien n'est définitif, le simple bon sens commande que l'on conserve une attitude fondamentalement ouverte, en évitant d'exclure définitivement, par principe, une option d'intégration plus complète dans une perspective longue. La réflexion que nous conduisons s'inscrit en effet dans le long terme. Il faut donc bien se garder de reconsidérer les relations de la Suisse et de l'UE sous la pression du temps – rien ne l'exige – et nous serions bien inspirés de prendre dans ce débat tout le temps nécessaire pour analyser en profondeur l'impact sur la capacité concurrentielle de nos entreprises des différentes options qui pourraient être envisagées.

Mais cela étant dit, si l'on tient compte des rapports de force politiques et de l'état d'esprit actuel de la population, il est clair, et c'est à mes yeux particulièrement clair depuis le 25 septembre, que les Suisses ont fait le choix réfléchi, pondéré en faveur d'une continuation de la voie bilatérale. C'est aussi la position défendue par une très forte majorité des responsables d'entreprise. Et c'est l'avis de mon organisation.

La voie bilatérale n'est certainement pas épuisée. Par définition, serais-je tenté de dire, puisqu'elle vise à régler de manière pragmatique les problèmes concrets qui se présentent dans nos relations avec l'UE, et parce qu'elle vise aussi à compléter les accords là où il y a intérêt mutuel. Il ne fait donc aucun doute que dans cette optique, les développements normaux des rapports de voisinage entraîneront à échéance plus ou moins brève le besoin de consolider, de replâtrer ponctuellement l'édifice actuel sur des aspects spécifiques. Par exemple, un entretien récent entre le Commissaire européen Piebalgs et le Ministre suisse Leuenberger a abouti au constat partagé qu'il était souhaitable de combler certaines lacunes, à caractère essentiellement technique, dans le domaine du transit d'électricité. Nos experts et ceux de la Commission devront donc rapidement se mettre à la tâche et explorer les pistes de solution sur ce dossier important. Et mon organisation ne peut que s'en féliciter. C'est un premier exemple où de nouveaux liens contractuels sont susceptibles d'être tissés, mais il y a d'autres thèmes qui pourraient faire l'objet d'arrangements complémentaires, comme celui de la reconnaissance mutuelle dans le domaine de la sécurité douanière, l'application du principe "cassis de Dijon" ou la participation suisse au projet Galileo de navigation par satellite.

Dans un avenir proche cependant, nous estimons qu'il n'est ni nécessaire ni utile d'ouvrir un véritable chantier de négociations, comme nous l'avons vécu avec les deux paquets précédents. C'est le moment de s'accorder une pause. Une pause pour développer dans la sérénité une réflexion générale sur notre politique européenne. Mais surtout une pause pour rassembler des expériences sur le fonctionnement de ces accords. Dans l'avenir immédiat, le plus important, c'est en effet de ratifier et de mettre en œuvre rapidement les accords conclus jusqu'ici. Et puis, il faudra les gérer, ce qui constituera un travail d'une ampleur considérable pour toutes les parties, et que l'on a peut-être tendance à sous-estimer. C'est donc probablement dans plusieurs années que nous pourrons vraiment juger de leur efficacité et en tirer un véritable bilan.

La concurrence internationale est de plus en plus dure. Face à l'intelligence d'un pays comme l'Inde et une capacité de production comme celle de la Chine, l'économie suisse s'attend à une amélioration continuelle et rapide des conditions-cadres sur le territoire helvétique et dans le cadre multilatéral. 2005 a vu la mise à niveau des relations contractuelles entre la Suisse et l'UE. C'est un bon résultat, c'est un grand pas franchi, mais ce n'est qu'une étape sur un long chemin.

Admettons-le, les réformes structurelles sont toujours difficiles. C'est la raison pour laquelle on aime utiliser un cadre international, tel une politique d'intégration ou des accords multilatéraux, pour les introduire. Si même dans le futur, des impulsions pour des réformes continueront à venir de l'extérieur, il faut néanmoins prendre conscience du fait que nous devons maintenant mettre de l'ordre dans la maison helvétique.

Quelques exemples :

- L'assainissement des finances publiques qui devra passer d'une part par des réformes fiscales profondes – surtout dans le domaine de la fiscalité des entreprises – et d'autre part par une concentration des responsabilités de l'Etat sur moins de tâches, mais clairement prioritaires. Cela ira de pair avec une prise de conscience accrue de la part du citoyen de ses propres responsabilités.
- La flexibilité dans le domaine du marché du travail. Qui dit flexibilité doit dire en même temps formation, et aussi formation continue. Seules des personnes bien formées et capables de s'attaquer avec passion à de nouvelles tâches sauront devancer la concurrence internationale.
- Des conditions-cadres de concurrence plus rigoureuses sur le territoire national. Il faut bien l'admettre, le coût de la vie en Suisse est bien plus haut que dans d'autres pays de l'UE, sans que cette différence des prix soit justifiée par une productivité accrue.
- Dans le domaine multilatéral nous nous attendons à des impulsions suite à la bonne conclusion rapide des négociations dans le cadre de l'OMC. Nous espérons assortir ces résultats par une politique cohérente d'accords de libre-échange avec nos partenaires les plus importants, du Japon aux Etats-Unis.

Si le principal effort dans le domaine de la politique économique en Suisse doit être désormais sur les conditions-cadres intérieures, il y aura beaucoup à faire encore dans le domaine de l'intégration européenne. Nous ne sommes certainement pas au bout de la "voie bilatérale".

De plus, nous sommes résolument en faveur d'une politique économique libérale et condamnons les interventions de l'Etat qui tendent à distordre inutilement le marché. Nous accordons la plus haute importance à l'épanouissement de la concurrence dans tous les domaines, aussi dans le domaine fiscal. Et nous accordons la plus haute valeur au respect des principes libéraux dans toute décision politique à portée économique. Ma fédération s'emploie donc sans relâche pour faire en sorte que les autorités suisses traduisent dans les faits cette orientation fondamentale. Nous estimons également que l'approche bilatérale préserve la liberté de manœuvre de la Suisse dans le domaine de la politique économique extérieure, ce qui constitue un important levier pour un pays dont l'économie est

aussi tributaire du succès de ses entreprises sur les marchés étrangers. Enfin, la voie bilatérale préserve l'indépendance de la Banque nationale suisse dans le domaine monétaire, qui dispose aujourd'hui d'une marge de manœuvre confortable pour réagir par des mesures appropriées aux influences économiques intérieures ou extérieures, sans perdre de vue l'objectif premier de la stabilité des prix.

Dans cette perspective, l'adhésion ne constitue pas une option dans un futur prévisible et la voie bilatérale ne constitue pas non plus une étape préalable à l'adhésion. Même si cette voie bilatérale devait devenir à l'avenir plus étroite, plus compliquée et plus lente dans une Europe élargie, du point de vue des entreprises suisses, l'approche bilatérale devrait certainement rester durant de nombreuses années encore la plus raisonnable.

L'essentiel pour mon organisation, c'est que la Suisse dispose d'entreprises performantes, présentes et actives en Europe comme dans le monde. J'espère l'avoir démontré, l'économie suisse est depuis longtemps déjà fortement intégrée. Aujourd'hui, après les référendums de cette année 2005, elle l'est encore davantage. Car des jalons essentiels ont été plantés dans ce sens, qui offrent de surcroît à l'UE l'assurance de pouvoir aussi s'appuyer sur un partenaire stable et fiable. De plus, la Suisse peut contribuer substantiellement au développement de la Maison Europe.

Finalement, l'Europe, l'UE et la Suisse sont confrontées aux mêmes problèmes majeurs que sont notamment une croissance économique insuffisante pour faire face aux défis démographiques et sociaux, et un encadrement réglementaire excessif. La Suisse a besoin d'une Europe forte et performante et l'Europe gagne certainement aussi d'une collaboration avec une Suisse forte. Je suis sûr que le solide soutien populaire accordé à deux reprises en 2005 à sa politique européenne permet à la Suisse d'être un partenaire encore plus crédible pour tous les pays membres de l'UE. A n'en pas douter, 2005 marquera donc l'histoire de nos relations qui sont amenées à se consolider encore. C'est en tout cas mon souhait personnel et ce à quoi mon organisation s'emploie.

Je vous remercie de votre attention.

\* \* \*